

Dès 2016, la CAEDFA appelait à la définition d'une stratégie indopacifique française et à son appropriation par l'ensemble des acteurs publics. En 2022, la France comme l'Union européenne sont dotées d'une stratégie indopacifique, c'est-à-dire d'un document présentant leur politique pour la moitié du globe terrestre alors qu'elles en sont en lointaine périphérie, nonobstant les DROM-COM : Mayotte, la Réunion, les Terres australes et antarctiques françaises, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie française et Clipperton.

Ces stratégies sont-elles à la hauteur des ambitions affichées ? Sont-elles suffisamment opérationnelles ? Les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs annoncés sont-ils prévus, lisibles et à la hauteur de l'ambition affichée par la France d'être une puissance stabilisatrice, une puissance d'équilibre, si loin du territoire métropolitain ? Ces stratégies prennent-elles suffisamment en compte l'expression de plus en plus offensive des politiques de puissance dans l'Indopacifique ?

Six recommandations visent à rendre les stratégies française et communautaire plus opérationnelles et plus efficaces.

La stratégie française pour l'Indopacifique devrait être plus agile, pilotée au bon niveau politique, dotée de moyens à la hauteur de ses ambitions, cogérée avec nos DROM-COM, et adaptée aux ambitions affichées par les grands acteurs de cette zone.

Source : [Sénat](#)

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)